

Le Ministre de la Transition écologique et solidaire a demandé aux préfets d'adopter des plans d'actions, appelées « feuilles de route » en complément des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) existants afin de renforcer les actions menées pour améliorer la qualité de l'air. Le présent questionnaire vise à recueillir les actions réalisées, engagées ou à mettre en œuvre à court terme sur l'ensemble des secteurs émetteurs de polluants atmosphériques, notamment visant à réduire les émissions de Nox et de PM.

Entité : « Sauvons la Mathilde » (SLM)

Association membre de la fédération France Nature Environnement des Bouches-du-Rhône (FNE13)

Référent / Contact

Prénom NOM : CROS Martine

Fonction : Présidente

Service :

Email : martineelisecros@aol.com

1. Quelle(s) action(s) engagée(s) souhaiteriez-vous valoriser sur votre territoire ?

2. Quelle(s) action(s) souhaiteriez-vous mise en œuvre sur votre territoire ?

Dans le cas où une campagne de mesures de la qualité de l'air indiquerait un dépassement du seuil moyen autorisé sur la période de ladite campagne par un ou des polluants, nous demandons à ce que la durée de la campagne soit prolongée jusqu'à la durée légale prévue par les Directives Européennes pour le ou les polluants pouvant ainsi être présumés polluant sur la période fixée par la loi.

Motivations :

Les campagnes de mesures initiales réalisées en 2014 pour le projet L2 de Marseille ont indiqué un dépassement du seuil moyen de la pollution au NOx pour une crèche et l'atteinte de ce seuil pour deux autres établissements sur l deux périodes de 14 jours sans pour autant que soit prises de dispositions sanitaires quatre ans après.

A noter qu'il est notoire que c'est la pollution de fond qui est la plus toxique.

Dans le cas présent, si la campagne avait été étendue à la durée normée, la collectivité se serait vue imposer d'agir.

Mise en œuvre sur votre territoire

Le projet d'axe de circulation Boulevard Urbain Sud (BUS) prévu relier les autoroutes A50 et A507 (13010) à la Pointe Rouge (13008) serait réalisé à proximité immédiate de plusieurs établissements accueillant des personnes vulnérables – Enfants, mineurs et personnes âgées. Aussi demandons-nous pour le BUS la mise en œuvre de campagnes de mesures suivant la disposition indiquée et par souci d'intérêt général et de préservation de la vie d'autrui, pour toutes campagnes les campagnes à venir.